



Association canadienne-française de Regina

Procès-verbal Réunion du CA-ACFR 10 février 2020

Monseigneur de Laval Sud à 17h30

1. Mot de bienvenue

Début de la réunion à 17 h 41.

Présences : Kymber Zahar, Marc Drolet, Laurier Gareau, André Lapointe,
Simon Desjardins, Elma Bos

Absences : François-Régis Kabahizi

2. Adoption de l'ordre du jour

Laurier Gareau propose l'adoption de l'ordre du jour. André Lapointe appuie.

3. Déclaration de conflit d'intérêt

Aucun conflit d'intérêt déclaré.

4. Adoption du PV du 20/01/20 et modifications.

André Lapointe propose l'adoption du procès-verbal. Laurier Gareau appuie.

5. Comité de révision des Statuts et règlements : avancement.

Une rencontre du Comité aura lieu le 28 février 2020.

6. Suivi de la démission du dernier membre du CA et son remplacement : communiqué de presse.

Les commentaires sont positifs sur la façon dont a été amenée l'information.

7. Suivi et adoption de la Politique d'intimidation et de harcèlement, version compilée du consultant et mise en application dans le dernier cas traité.

Marc Drolet propose de formuler des commentaires (entendus autour de la table) à Maurice Chiasson. Appuyé par André Lapointe.

Tous en faveur.

8. Avancement sur la proposition de nouvelle entente scolaire-communautaire CÉF – ACFR : lettre au CÉF.

Laurier Gareau propose des changements à la lettre initiale et propose d'en envoyer copie à Jean-de-Dieu. Une rencontre avec monsieur Desgagnés sera organisée (en personne ou par téléphone) avant la remise de cette lettre.

Simon Desjardins appuie.

Tous en faveur.

9. Synthèse des appels d'offres et firme(s) retenues.

Un délai sera nécessaire pour présenter un document de synthèse des propositions. Il y a au moins une offre qui répond très bien aux attentes.

André Lapointe propose que l'entreprise d'Yves Noblet fasse le design et le système d'inscription et de renouvellement annuel, en plus d'un système de rappel aux membres et d'un système d'achat en ligne, en plus d'un système de réservation. L'hébergement du site pour un an est

prévu dans le prix. Cet argent ne sera pas prévu dans la planification budgétaire de 2020-2021. Laurier Gareau appuie.

Tous en faveur.

10. Rapport de la Direction

L'AGA peut avoir lieu après le 22 juin 2020. Le 27 juin 2020 aura lieu l'AGA.

Cette date sera communiquée aux membres dans les plus brefs délais.

Une mise à jour sur les ressources humaines est faite.

Le 19 mars, le musée MaKenzie fait une visite en français (5 à 7) avec des artefacts métis. Il y aura un panel traitant de la réconciliation.

11. Varia

Laurier Gareau propose que Marc Drolet assure la présidence d'ici à la prochaine AGA. Simon Desjardins appuie.

Tous en faveur

KyMBER Zahar propose qu'André Lapointe assure la vice-présidence d'ici à la prochaine AGA. Laurier Gareau appuie.

Tous en faveur

Laurier Gareau propose que KyMBER Zahar assure le poste de conseillère culturelle jusqu'à la prochaine AGA. André Lapointe.

Tous en faveur

Laurier Gareau propose qu'Elma soit ajoutée comme 3^e signataire pour l'ACFR. Simon Desjardins appuie.

Tous en faveur.

12. Prochaine réunion

Le lundi 16 mars 2020 à 17 h 30 au PSQV (nord).

13. Levée de la réunion

Laurier Gareau propose la levée de la réunion à 19 h 30.